

CESS**P**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS ORGANISÉS
PAR LE JURY DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

en vue de l'obtention du
Certificat d'enseignement secondaire supérieur de l'enseignement professionnel

Les inscriptions ne seront prises en compte que pendant la période d'inscription (du lundi 8 juillet 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus - le cachet de la Poste faisant foi) et à condition d'avoir participé à une séance d'information obligatoire relative au titre que vous souhaitez obtenir. Elles se font en vue du 1^{er} cycle 2019-2020 (août 2019 à janvier 2020) uniquement.

COORDONNÉES DU CANDIDAT à compléter lisiblement en LETTRES MAJUSCULES

NOM					
PRÉNOM					
DATE DE NAISSANCE	JJ / MM / AAAA		GENRE	M / F / X	
LIEU DE NAISSANCE			PAYS DE NAISSANCE		
ADRESSE DE CORRESPONDANCE <small>(de préférence en Belgique)</small>	RUE			N°	Bte
	CODE POSTAL		LOCALITÉ		
	PAYS				
TÉLÉPHONE	du candidat	1:	2:		
	de la personne de contact*	1:	2:		
ADRESSE EMAIL <small>indispensable et en MAJUSCULE</small>	du candidat	en MAJUSCULE			
	de la personne de contact*	en MAJUSCULE			

*pour les candidats âgés de moins de 18 ans

Pour introduire votre dossier d'inscription, vous devez faire parvenir ce formulaire complété dans son intégralité et signé ainsi que les documents suivants à la **Direction des Jurys de l'enseignement secondaire**

**Inscription - CESS P
Rue Adolphe Lavallée 1
1080 Bruxelles**

- Une copie recto/verso de la **carte d'identité** ou d'un document d'identité valable
- La **preuve de paiement** valable de 50 euros¹
ou une **attestation** datée de moins d'un mois de l'organisme compétent²
- Une copie de votre attestation de **dispense(s)**, si vous en avez obtenue(s)
- L'annexe 1** relative à votre choix de livres en français et **l'annexe 2** signée et précédée de la mention « Lu et approuvé »

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES à cocher et compléter le cas échéant

Première inscription au Jury OUI
 NON, précisez votre matricule précédent:

J'ai participé à la séance d'information OUI, le JJ - MM - AAAA
 NON, je joins une copie de la dispense accordée par le Président

Je suis une ou plusieurs formation(s) pour me préparer au Jury E-LEARNING
 ECOLE
 AUTRE :

¹ IBAN BE50 0912 1105 1518 - BIC GKCCBEBB - COMMUNICATION inscription 2019-20-1 NOM, prénom, CESS P

² La gratuité est accordée aux candidats bénéficiant du revenu d'intégration sociale, aux demandeurs d'emploi et aux détenus/candidats placés en IPPJ. Il en va de même pour le candidat mineur si son responsable légal se trouve dans une de ces situations.

INSCRIPTION AUX EXAMENS à cocher et compléter le cas échéant

Je présente	Je suis dispensé(e)	Je ne souhaite pas présenter lors de ce cycle	← Veuillez cocher <u>l'une des trois propositions</u> pour chacune des matières ci-dessous	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center; color: red;">sans coche précise, vous ne serez pas convoqué(e) pour la matière concernée</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Français³ + annexe 1, page 3	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mathématique	Uniquement pour les OBG suivantes: - électricien/ne installateur/trice en résidentiel - électricien/ne installateur/trice industriel - assistant/e de maintenance PC-réseaux - mécanicien/ne d'entretien - métallier/ère-soudeur/euse - mécanicien/ne d'entretien automobile*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Langue moderne I (1 au choix): <input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> allemand	Uniquement pour les OBG suivantes: - restaurateur/trice - vendeur/euse* - AAA*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formation scientifique	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formation sociale et économique	
			1 OBG au choix :	
			<input type="checkbox"/> Assistant/de maintenance PC-réseaux <input type="checkbox"/> Boucher/ère-Charcutier/ère <input type="checkbox"/> Boulanger/ère-pâtissier/ère <input type="checkbox"/> Carreleur/euse <input type="checkbox"/> Couvreur/euse-Etancheur/euse <input type="checkbox"/> Cuisinier/ère de collectivité <input type="checkbox"/> Ébéniste <input type="checkbox"/> Électricien/ne installateur/trice industriel/le <input type="checkbox"/> Électricien/ne installateur/trice en résidentiel <input type="checkbox"/> Mécanicien/ne d'entretien <input type="checkbox"/> AUTRE * :	<input type="checkbox"/> Menuisier/ère <input type="checkbox"/> Métallier/ère-soudeur/euse <input type="checkbox"/> Monteur/euse en sanitaire et chauffage <input type="checkbox"/> Ouvrier/ère qualifié/e en construction - gros œuvre <input type="checkbox"/> Peintre <input type="checkbox"/> Plafonneur/euse <input type="checkbox"/> Restaurateur/trice
			* Si l'option souhaitée n'est pas listée ci-dessus, vous devez impérativement avoir obtenu une dérogation pour vous inscrire dans cette OBG et nous fournir la preuve de dérogation	
			Dans tous les cas : - cette option doit être organisable par le jury (voir le document « Fiche d'information ») - vous devez impérativement indiquer l'intitulé exact de l'OBG choisie (que vous trouverez dans la circulaire 6761⁴)	
			Notez que les OBG suivantes ne sont pas organisables au Jury : Electroménager et matériel de bureau ; Mécanicien(ne) pour matériel de parcs, jardins et espaces verts ; Mécanicien(ne) en cycles ; Puériculture ; Peintre-décorateur(trice) ; Puériculteur(trice)	

 Formation commune
(matières obligatoires)

 Cours théoriques et pratiques de l'option de base groupée (OBG): 1
au choix

- J'ai précisé pour chaque matière si je souhaite la présenter, si j'en suis dispensé(e) ou si je ne souhaite pas la présenter lors de ce cycle.
- J'ai des **besoins spécifiques**. Dans ce cas, je joins toutes les pièces justificatives datées de l'année en cours et validées par un spécialiste. Je joins également le détail des aménagements qui me sont souhaitables.
- Je joins à ce formulaire d'inscription tous les documents demandés.

Fait à , le JJ/MM/AAAA

Signature parentale

(Parent ou tuteur pour les candidats âgés de moins de 18 ans)

Signature du candidat

³ La convocation aux épreuves de français est conditionnée à la précision du choix des œuvres, détails en page 3.

⁴ [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%206761%20\(7005_20180727_121740\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%206761%20(7005_20180727_121740).pdf)

CESS**P****ANNEXE 1**

au formulaire d'inscription aux examens organisés
par le Jury de la Communauté française en vue de l'obtention du
Certificat d'enseignement secondaire supérieur de l'enseignement professionnel

En vue de l'épreuve orale de français, veuillez préciser les **3 œuvres** de votre choix dans la liste suivante:

- CHALANDON Sorj, Le jour d'avant
- COLOMBANI Laetitia, La tresse
- DICKER Joël, Les derniers jours de nos pères
- FAYE Gaël, Petit pays
- GARDE François, Ce qu'il advint du sauvage blanc
- GAUDE Laurent, Eldorado
- GREMILLON Hélène, Le confident
- JOB Armel, Tu ne jugeras point
- KERANGAL Maylis de, Réparer les vivants
- LE CALLET Blandine, La ballade de Lila K.
- MARTINEZ Carole, Du domaine des murmures
- MOLLA Jean, Sobibor
- SLIMANI Leïla, Une chanson douce
- TIRTIAUX Bernard, Noël en décembre
- VARGAS Fred, Sans feu ni lieu
- VIEL Tanguy, Article 353 du code pénal

Sans **3 coches précises**, vous ne serez pas convoqué(e) aux épreuves de français.

ANNEXE 2
au formulaire d'inscription aux examens organisés
par le Jury de la Communauté française en vue de l'obtention du
Certificat d'enseignement secondaire supérieur de l'enseignement professionnel

Ce document est à transmettre avec votre dossier d'inscription signé et précédé de la mention « Lu et approuvé »

CONSIGNES À RESPECTER LORS DES EPREUVES

- Si des **aménagements raisonnables** ont été demandés et **accordés** mais que le candidat constate qu'ils n'ont pas été mis en œuvre, celui-ci veillera à le faire savoir au début de l'épreuve de manière à pouvoir remédier à la situation.
- N'est admis aux examens que le candidat en ordre d'inscription, muni d'une pièce d'identité et de la confirmation de son inscription.
A défaut, l'accès à la salle d'examen lui sera refusé.
- Le candidat prendra la précaution de se présenter au moins **15 minutes à l'avance** à l'épreuve.
- Même avec une bonne excuse, si un seul candidat est déjà sorti de la salle d'examen, le candidat retardataire ne pourra plus y accéder, **sans possibilité de recommencer** l'examen durant le cycle.
- Chaque candidat fermera et déposera **son sac** sous sa chaise et sa **veste** sur le dossier de la chaise.
 Les **GSM, montres connectées ou tout autre objet connecté** seront éteints et rangés.
 Un GSM ou tout autre objet connecté qui sonne entraînera immédiatement **l'exclusion et l'annulation de l'épreuve** en cours.
- Le candidat ne disposera que du **matériel autorisé** tel que spécifié dans les consignes d'examens publiées sur le site internet.
- Le candidat disposera de son propre matériel. **Aucun prêt** ne sera autorisé.
- Durant les épreuves, les candidats garderont le **silence** et ne pourront avoir aucune communication, ni avec l'extérieur, ni entre eux.
- Pour les examens écrits, le candidat utilisera **exclusivement le papier fourni** par le jury. Des feuilles de brouillon seront mises à disposition.
 Le travail écrit ne peut porter aucune indication de nature à faire connaître l'identité du candidat hormis sur le feuillet protégeant l'épreuve.
- Le candidat veillera à inscrire à l'endroit réservé à cet effet le **numéro de copie** noté sur le feuillet protégeant ladite épreuve.
 A défaut, sa copie ne sera pas corrigée.
- **Sauf exception**, le candidat qui souhaite mettre un **terme définitif** à l'épreuve en cours :
 - remet tous ses documents à l'endroit prévu à cet effet ;
 - quitte la salle et le bâtiment avec discrétion.
- Il n'est pas possible de quitter, même temporairement, le local sans mettre un terme définitif à l'épreuve (ex. **toilettes**).
- Le candidat se comporte en tout temps et en tous lieux avec dignité et **savoir-vivre**. Il se présente aux épreuves en **tenue décente**.
- Le candidat qui emploiera des moyens frauduleux ou troublera l'ordre sera **exclu** du cycle par le Président ou son représentant.
- Tout dégât aux locaux ou au matériel fera l'objet d'une facturation à l'auteur des faits. La Communauté française se réserve le droit de porter plainte contre le candidat qui dégrade les locaux ou le matériel.
- Tout manquement aux présentes consignes est susceptible d'entraîner **l'exclusion** du candidat, soit de l'épreuve, soit du cycle entier.

Signature parentale

(Parent ou tuteur pour les candidats âgés de moins de 18 ans)

Signature du candidat

(Exemplaire à conserver par le candidat)**CONSIGNES À RESPECTER LORS DES EPREUVES**

- Si des **aménagements raisonnables** ont été demandés et **accordés** mais que le candidat constate qu'ils n'ont pas été mis en œuvre, celui-ci veillera à le faire savoir au début de l'épreuve de manière à pouvoir remédier à la situation.
- N'est admis aux examens que le candidat en ordre d'inscription, muni d'une pièce d'identité et de la confirmation de son inscription.
A défaut, l'accès à la salle d'examen lui sera refusé.
- Le candidat prendra la précaution de se présenter au moins **15 minutes à l'avance** à l'épreuve.
- Même avec une bonne excuse, si un seul candidat est déjà sorti de la salle d'examen, le candidat retardataire ne pourra plus y accéder, **sans possibilité de recommencer** l'examen durant le cycle.
- Chaque candidat fermera et déposera **son sac** sous sa chaise et sa **veste** sur le dossier de la chaise.
Les **GSM, montres connectées ou tout autre objet connecté** seront éteints et rangés.
Un GSM ou tout autre objet connecté qui sonne entraînera immédiatement **l'exclusion et l'annulation de l'épreuve** en cours.
- Le candidat ne disposera que du **matériel autorisé** tel que spécifié dans les consignes d'examens publiées sur le site internet.
- Le candidat disposera de son propre matériel. **Aucun prêt** ne sera autorisé.
- Durant les épreuves, les candidats garderont le **silence** et ne pourront avoir aucune communication, ni avec l'extérieur, ni entre eux.
- Pour les examens écrits, le candidat utilisera **exclusivement le papier fourni** par le jury. Des feuilles de brouillon seront mises à disposition.
Le travail écrit ne peut porter aucune indication de nature à faire connaître l'identité du candidat hormis sur le feuillet protégeant l'épreuve.
- Le candidat veillera à inscrire à l'endroit réservé à cet effet le **numéro de copie** noté sur le feuillet protégeant ladite épreuve.
A défaut, sa copie ne sera pas corrigée.
- **Sauf exception**, le candidat qui souhaite mettre un **terme définitif** à l'épreuve en cours :
 - remet tous ses documents à l'endroit prévu à cet effet ;
 - quitte la salle et le bâtiment avec discrétion.
- Il n'est pas possible de quitter, même temporairement, le local sans mettre un terme définitif à l'épreuve (ex. **toilettes**).
- Le candidat se comporte en tout temps et en tous lieux avec dignité et **savoir-vivre**. Il se présente aux épreuves en **tenue décente**.
- Le candidat qui emploiera des moyens frauduleux ou troublera l'ordre sera **exclu** du cycle par le Président ou son représentant.
- Tout dégât aux locaux ou au matériel fera l'objet d'une facturation à l'auteur des faits. La Communauté française se réserve le droit de porter plainte contre le candidat qui dégrade les locaux ou le matériel.
- Tout manquement aux présentes consignes est susceptible d'entraîner **l'exclusion** du candidat, soit de l'épreuve, soit du cycle entier.